



BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Mars 2008

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

N° 26

Le mot du président	1
Assemblée générale	2
Nouvelle équipe	5
L'état civil	6
Pic du Midi	8
Séjour à Malaucène	9
Projet grand voyage	10
Ecole normale	14
Documents	15
Poésie	15
DVD palmes académiques	16
Livres palmes académiques	16
La faluche	17
L'AMOPA recrute	21
Médaille AMOPA	21
La Chauve souris	22
Infos	22
Informatique et internet	23

AMOPA : bureau national

Président : M. Treffel

Inspecteur général
Membre correspondant de l'Institut

Secrétaire général : M. Ducher
Proviseur honoraire

Trésorier général : M. Mourichon
Président d'honneur de la S.C.F.

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure
75015 Paris

Tél. : 01 45 54 50 82

Fax : 01 45 54 58 20

Mél. : amopa@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : Bernard Broqua

Rue Chantemerle
40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : Danièle Laurent

5 rue André Degoul
40000 Mont de Marsan
Tél. : 05 58 46 35 82
Mél. : laurent.sergeetdaniele@orange.fr

Trésorier : Jacques Fazembat

39 Impasse des Pyrénées
40190 Villeneuve de Marsan
Tél. : 05 58 45 29 13
Mél. : j.faz@wanadoo.fr

Site AMOPA Landes

<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>
Mél. : amopa-landes@orange.fr

Le mot du nouveau président

C'est avec beaucoup de nostalgie que j'écris ce mot du nouveau président. Cela faisait 25 numéros que monsieur Mignon m'adressait son texte. Aujourd'hui c'est à moi de remplir ces quelques lignes et ce n'est pas facile.

Pas facile en effet de balayer, mais faut-il vraiment le faire, je ne le crois pas et je ne le veux pas, huit années de collaboration efficace pour notre section. Nous avons chacun notre petit jardin : à lui les voyages et les sorties si minutieusement concoctés, à moi le BAL, le site internet... Bref nous étions je crois une bonne équipe dans laquelle madame Gourdon avait toute sa place.

J'ai connu monsieur Mignon en 1980, date de mon arrivée au lycée Gaston Crampe, il était alors proviseur. Je ne crois pas depuis cette date que nous n'ayons pas eu à travailler ensemble une seule année, chacun à notre place. Ce fut longtemps la valorisation de l'enseignement technique auquel je suis très attaché, la promotion de Gaston Crampe et du lycée De Borda par exemple lors des salons Aquitec à Bordeaux, et puis il y a eu l'AMOPA !

Nous n'avons pas été toujours d'accord, mais nous avons toujours fait pour le mieux. Nous avons chacun notre caractère (très mauvais pour moi !) mais j'ose croire qu'au fond de nous, nous avons beaucoup d'estime l'un pour l'autre.

Alors pour ce premier mot du président je voudrais tout d'abord dire merci à tous ceux qui nous ont accompagnés durant ces années : madame Gourdon notre trésorière, et tous les membres du Conseil qui ont toujours répondu présents à nos convocations. Et puis à vous et à vous aussi... Merci pour le soutien et la confiance que vous nous avez accordés sans faillir.

Aujourd'hui je vous demande de ne pas oublier ceux qui ont donné de leur temps pour vous tous : monsieur Mignon et madame Gourdon. Sans eux l'AMOPA des Landes n'aurait pas le même visage.

Une page se tourne, je vous espère fidèles à mes côtés pour que notre association se développe. Nous avons une mission importante : promouvoir l'Ordre des Palmes académiques et veiller sur nos jeunes et sur notre belle langue française. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

À la demande de plusieurs d'entre-vous j'ai été candidat pour succéder à monsieur Mignon : ce n'était pas mon projet initial. J'ai accepté cette lourde charge parce que j'ai voulu que notre section continue à progresser dans les pas de trois présidents : monsieur Haritschellar, monsieur Laforcade et monsieur Mignon. Je me sens tout petit à côté d'eux, mais avec vous je crois que nous pouvons continuer sur la voie qu'ils ont tracée.

Il n'y a pas un président, un bureau, et des adhérents mais une équipe au service de la jeunesse, de ses serviteurs et de la langue française, tel est mon profond souhait. Je veux une AMOPA ouverte à tous.

Je suis à votre écoute, à votre service, tel est désormais mon engagement pour le bien de vous tous, de la jeunesse de notre département et de notre belle langue.

Très amicalement à vous tous. Servir et partager, telle est notre devise !

Bernard Broqua

Assemblée générale

Compte rendu de l'Assemblée générale
de la section des Landes de l'AMOPA

L'Assemblée générale de la section des Landes de l'AMOPA s'est tenue le 16 février 2008 au lycée professionnel de Capbreton selon le programme prévu.

Après un déplacement, en car, pour ceux qui le souhaitent, depuis Mont de Marsan et Dax, et en voiture personnelle pour les autres, les membres et invités de la section de l'AMOPA des Landes ont été accueillis, avec chaleur, par Monsieur Vaxelaire, proviseur du Lycée, autour de café et de viennoiseries préparés par l'établissement.

De 9h30 à 10h30, deux moments de la vie de l'AMOPA sont évoqués, à travers un diaporama illustrant un court périple de quatre jours autour de Saint Denis, Chantilly et Auvers-sur-Oise, ainsi qu'un autre plus long à travers la Chine d'hier et d'aujourd'hui.

L'assemblée proprement dite, commence à 10h45 par les propos d'accueil du président et la lecture d'une lettre d'excuses de monsieur Treffel, président national de l'Association, et monsieur Mourichon, trésorier national. Désireux d'assister à notre assemblée, ils en ont été empêchés par des problèmes de transport.

La trésorière, madame Gourdon, présente son compte rendu financier, validé par les vérificateurs aux comptes qui en attestent la conformité.

Quitus lui est donné, à l'unanimité.

C'est ensuite la présentation du rapport moral avec une présentation imagée des activités, passées ou en projet, préparée par le secrétaire : voyages, conférences, remise des décorations aux promus de juin 2006 et janvier 2007, au lycée Gaston Crampe à Aire



Le président Mignon au micro

sur Adour, remise des prix du concours AMOPA, au lycée Haroun Tazieff de Saint Paul les Dax, et dans l'avenir proche, un moment important de la vie de notre association, avec la célébration du bicentenaire des Palmes académiques.

Ce rapport est soumis au vote, et quitus est donné, à l'unanimité, à l'équipe sortante.

L'Assemblée procède, ensuite, à l'élection du bureau. Le président, la trésorière et un membre du bureau ne souhaitent pas renouveler leur mandat. Monsieur Jacques Fazembat et madame Danièle Laurent sont candidats.

Les membres sortants, candidats à leur réélection sont réélus, les nouveaux candidats sont élus, tous à l'unanimité.

La séance est suspendue pendant que le nouveau bureau procède à l'élection du nouveau président et à la désignation de trésorier et de secrétaire.



Monsieur Broqua est élu président, monsieur Fazembat, trésorier et madame Laurent, secrétaire.

Monsieur Broqua prend ses fonctions avec un discours d'introduction et une présentation du trésorier et de la secrétaire.

Monsieur Dufau, député-maire de Capbreton, vient alors nous saluer, en tant qu'élu, mais se présente aussi comme l'un des nôtres.

La matinée se termine par une courte présentation du voyage prévu en septembre à Prague et Cracovie.

Il est presque 13 heures, les participants à l'Assemblée qui le souhaitent, sont invités à se rendre au restaurant Cap-hôtel sur le front de mer. Après un excellent repas, une visite est organisée au nouveau musée de Capbreton.

La journée se termine à 17 heures.

Danièle Laurent

Un rangement précoce a malheureusement privé de microphone votre nouveau président... Pour tous ceux qui n'ont pas entendu et tous ceux qui ce jour-là n'ont pu se joindre à nous, le BAL vous propose par écrit l'engagement de votre président à servir l'AMOPA et tout particulièrement la section des Landes.

Mes chers amis,

Je me dois de commencer mon modeste discours par un grand regret : monsieur TREFFEL, président national et madame, monsieur Mourichon, trésorier national, ne sont pas parmi nous comme prévu.

Les mouvements sociaux dans les transports aériens ont eu raison de la promesse qui m'a été faite.

J'ai eu hier au téléphone monsieur Mourichon et monsieur Guibert secrétaire administratif : ils m'ont confirmé que tout a été fait pour tenter de nous rejoindre, hélas sans succès.

Je puis vous assurer que monsieur Mourichon était tout particulièrement désolé de ne pouvoir se joindre à nous.

Il y a un an, lors de la dernière assemblée générale, monsieur Mignon, vous nous avez dit votre ferme décision de mettre fin à votre mandat. Vous vous êtes mis en quête d'un futur président, tâche peu facile car ici comme ailleurs les candidats ne se bousculent pas.

Après une longue réflexion et bien encouragé par de nombreux amopaliens landais j'ai décidé cet été de présenter ma candidature.

J'ai voulu que notre section continue à cheminer sur la voie tracée par trois présidents de qualité : monsieur Haritschellar, monsieur Laforcade et monsieur Mignon.

Grâce à eux et aux équipes dont ils ont su s'entourer, notre section, qui n'a que 32 ans d'existence et qui est toute petite avec ses 180 médaillés, est malgré tout dynamique et active.

Faut-il dire quels sont nos atouts ?

Des sorties et voyages annuels parfaitement organisés, un bulletin qui fait bien des envieux, un site internet vitrine de notre association et de notre section, une remise des palmes en parfait accord avec la préfecture et l'inspection académique... et puis surtout ce qui fait notre richesse, une grande amitié entre tous les membres.

La famille landaise de l'AMOPA a des bases solides sur lesquelles nous devons continuer à construire.

Notre section est bien reconnue au plan national.

Aujourd'hui une page se tourne. Ce n'est pas un livre différent qui s'ouvre mais le même qui va continuer à s'écrire. Il y aura sans doute quelques changements, un nouveau style, une nouvelle impulsion, une évolution mais certainement pas une révolution. La base sera la même. Il s'agira toujours et encore de promouvoir l'Ordre des Palmes académiques, d'œuvrer pour les jeunes et la langue française, et de nous permettre de partager des moments d'amitié réelle.

Il y aura toujours des sorties et je souhaite monsieur Mignon, que nous mettions à profit cette nouvelle année pour trouver et former un responsable "voyage"; Il aura avec vous un excellent maître en la matière.

Je tiens à vous remercier pour le travail que vous avez fait en vue de faciliter la transition : vous avez déjà prévu et organisé la plupart des sorties 2008.

Quant à vous madame Gourdon, nous ne pouvons ignorer votre cessation de fonctions ou la banaliser. Votre dévouement digne d'éloges et votre gentillesse sont aussi clairs et limpides que vos comptes ! Nous vous disons avec beaucoup de respect un grand merci Madame. Ce sera toujours avec plaisir que nous vous accueillerons lors de nos prochaines activités.

Une nouvelle équipe vient de prendre ses fonctions. Il faudra cette année que chacun trouve sa place, cela prendra un peu de temps mais je puis vous assurer de la bonne volonté des uns et des autres. À vous tous je demande un peu d'indulgence.

Je tiens à remercier Jacques Fazembat, votre nouveau trésorier qui a immédiatement répondu présent lorsque je l'ai sollicité. Ce sera un bon trésorier car il gère déjà les comptes de l'association française de développement de l'enseignement technique, l'AFDET, avec une réelle compétence.

Il m'a été plus difficile je ne vous le cache pas, de trouver un ou une secrétaire. J'ai sollicité beaucoup de membres et ils m'ont avoué leur peur de prendre ma suite. Il paraît que j'ai placé la barre très haut et qu'il est donc difficile de me succéder... Je ne suis pas obligé de les croire totalement bien sûr !

Madame Laurent, malgré de nombreuses occupations et beaucoup de soucis a accepté de faire l'essai sur un an.

Je vous remercie tout particulièrement Madame car je sais ce qu'est cet engagement et ce qu'il représente pour vous. Je vous promets de

tout mettre en œuvre pour vous solliciter le moins possible.

Comment allons-nous fonctionner ?

Le Conseil de section se réunira désormais une fois par trimestre.

Je veux en effet que chaque membre de ce conseil soit force de proposition car c'est bien là le rôle du conseil de section.

Le président quant à lui est le représentant unique de la section, il est le responsable de la gestion, de la bonne marche et de la réalisation des objectifs fixés par le Conseil.

Je souhaite vivement travailler en équipe où chacun a sa place. J'espère que vous serez nombreux à vous engager autour de votre bureau et votre conseil. Le travail ne manque pas, il serait donc bien que chacune des principales activités soit prise en charge par un responsable en lien avec le président et le bureau.

Trois points me paraissent fondamentaux, conformément à nos statuts :

- la promotion de notre Ordre, et de notre association,
- l'organisation de réunions amicales et culturelles,
- les actions en faveur de la jeunesse.

En ce qui concerne les activités propres à la section et notamment les voyages, le conseil local proposera des activités. Elles seront mises en œuvre sous la seule responsabilité du président. Elles devront concerner la majorité des membres de notre section. L'âge et la condition sociale par exemple ne doivent empêcher quiconque de trouver sa place dans notre section. Les bons indicateurs de réussite seront notamment : le taux de participation des médaillés et la fréquence de participation. En aucun cas je ne saurais me satisfaire d'un petit groupe de participants. J'ai désormais la charge d'être le président de tous et tous vous avez le droit d'être écoutés. Il n'y en a pas un seul parmi nous qui aura une place plus importante qu'un autre. Quels que soient l'âge, l'état de santé, la situation sociale, je veux que chaque amopalien puisse participer au moins une fois l'an à une activité amicale lui permettant ainsi de rencontrer ses confrères.

Le conseil de section aura dès la prochaine réunion à réfléchir sur les actions en cours et sur celles à mener.

Une enquête sur les activités vous sera prochainement proposée par l'intermédiaire du BAL, chacun pourra s'exprimer et dire ce qu'il souhaite voir mis en œuvre.

Par ailleurs nous ne pourrions assurer le bon fonctionnement de notre association si nous ne recrutons pas et si nous ne savons pas garder les plus jeunes d'entre nous. Il faut préparer la relève, c'est la loi de la vie. Cela ne pourra se faire qu'en impliquant les adhérents à la mise en place des diverses activités. Le recrutement sera aussi un point important que je soumettrai au conseil de section. Ce ne sera pas

uniquement l'affaire du bureau mais bien de nous tous, tout comme la promotion de notre Ordre.

La moyenne d'âge de notre section est de 73,6 ans et elle augmente régulièrement. Chacun comprendra que nous devons réagir et inverser cette progression fatale.

Il y a aussi les jeunes et les concours : nous ne sommes pas très forts dans ce domaine malgré toute notre bonne volonté et malgré l'aide de l'inspection académique. Nous aurons à réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour convaincre un maximum d'élèves et surtout de collègues à participer.

Autre point important : l'ouverture aux autres. Il est impératif que la société culturelle de Borda soit représentée à notre conseil. Je vais très rapidement demander un rendez-vous à son président. Nos deux sociétés ont je pense tout intérêt à collaborer. Cela était d'ailleurs le cas sous la présidence de monsieur Haritschellar.

Je vais également demander un rendez-vous au président de l'association de l'Ordre du mérite, l'union sera sans doute bénéfique pour les jeunes car nous avons des objectifs communs.

Enfin, je souhaite travailler encore plus étroitement avec les sections voisines. Je tiens d'ailleurs à saluer les présidents des Pyrénées Atlantiques et de la Gironde ici présents.

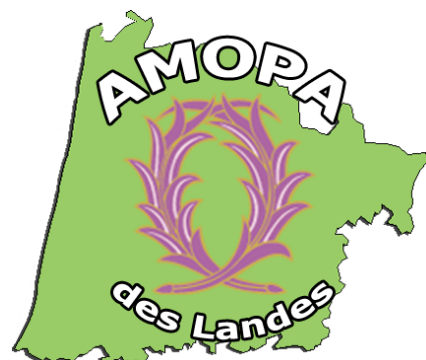
Mesdames et messieurs, mes chers amis, le progrès, la bonne marche de notre association ne sont pas le fait d'un seul homme ou d'un petit groupe mais bien l'affaire de tous. Je ne puis vous assurer que de ma bonne volonté et de mon attachement à notre Ordre et à notre section, mais avant tout sachez que je serai à l'écoute des uns et des autres.

Très prochainement nous aurons la journée de commémoration du bicentenaire des palmés académiques. Je souhaite que vous soyez nombreux à répondre présents. Il reste des places alors n'hésitez pas.

Servir et partager telle est la devise de l'AMOPA, depuis huit années déjà elle est devenue mienne, il en sera encore ainsi demain.

Je vous remercie de votre confiance.

Bernard Broqua



Nouvelle équipe

Une nouvelle équipe est en train jour après jour et avec beaucoup de bonne volonté de prendre ses fonctions. J'ai souhaité que la nouvelle secrétaire et le nouveau trésorier se présentent à vous. Voici en quelques mots de quoi les connaître pour mieux les apprécier !



L'itinéraire de la nouvelle secrétaire de l'AMOPA des Landes.

Née le 19 décembre 1945 à Angers (Maine-et-Loire), je me retrouve, au gré des mutations d'un père militaire, poursuivant des études secondaires et universitaires à Bordeaux.

Ces études aboutissent en 1970 à l'agrégation d'anglais, ... et au mariage avec Serge Laurent (ancien directeur du CDDP des Landes).

À partir de 1971, plusieurs mutations nous conduisent de Bazas à Châtellerault, avec un retour à Mont de Marsan en 1974.

Entre temps, la famille s'est agrandie d'une unité (masculine).

À Mont de Marsan, j'enseigne d'abord au lycée Charles Despiau et la famille augmente encore d'une (et dernière) unité, toujours masculine.

Des turbulences continuent à secouer les lycées montois et je suis mutée, de 1979 à 1989 au collège Cel le Gaucher, seulement connu, au début, sous le nom de collège du Beillet.

Pendant ces années, je participe également à la mise en place de ce qui s'appelait, à l'époque, la sensibilisation aux langues vivantes à l'école primaire.

Mutée, de nouveau, au lycée Charles Despiau, j'y termine ma carrière, en assurant également des activités de formation à l'IUFM d'Aquitaine.

C'est au cours de cette période, que j'ai eu l'honneur de recevoir les Palmes académiques, en tant que chevalier, puis officier.

Au 31 décembre 2005, je suis admise "à faire valoir mes droits à la retraite".

Je consacre, depuis lors, une partie de mon temps à des activités bénévoles : bibliothèque de l'hôpital, aide au travail scolaire d'élèves de collège, travail de recherche sur la Résistance dans les Landes, ... et surtout à la garde alternée, ou simultanée, de nos cinq petits enfants.

Danièle Laurent



Après m'avoir accueilli en 1947, l'École républicaine et laïque de mon petit village du Sud Gironde (Aillas), m'a successivement conduit au lycée de La Réole, à l'École Normale d'Instituteurs de Mérignac et à l'Université de Bordeaux.

Le CAPES de Sciences Physiques acquis au sein de l'IPES m'a offert l'opportunité de voir autrement la Picardie

que je connaissais depuis l'enfance (affectation à Saint-Quentin).

L'accomplissement de mes obligations militaires en qualité de VSN, après le tourbillon de mai 1968, tout en me permettant de continuer mon métier, m'a donné l'occasion de faire partager ma passion des sciences physiques aux lycéens ivoiriens.

Bientôt, se dessinait le moment de la relève progressive des coopérants qui avaient su créer le vivier d'où sortiraient les premiers enseignants nationaux.

Grâce à l'amitié et à la confiance sans faille que m'ont témoignées les autorités ivoiriennes, j'ai pu, avec quelques collègues passionnés, contribuer à la mise en place des structures de formation et d'encadrement des premières promotions et à l'équipement des établissements en laboratoires et matériels de sciences.

À l'occasion des nombreuses missions effectuées à l'intérieur du pays mais également dans les pays voisins (alors friands du modèle ivoirien), j'ai pu constater que nos sociétés, du moins dans les campagnes, mettaient en avant les mêmes valeurs, de respect de l'autre, de solidarité, de courage et d'hospitalité. "Les pieds dans la tradition et la tête dans la modernité" disait F. Houphouët-Boigny, appelé respectueusement "le Vieux" : la sagesse africaine n'est pas un vain mot !

Toutes ces années ont été d'une richesse humaine incommensurable.

Après des missions d'enseignement et d'inspection, le retour dans mon pays allait me donner l'occasion de découvrir celle d'un personnel de direction, d'abord dans le lycée technique et professionnel angoumois, puis dans un collège dit "difficile" de la rive droite bordelaise... Je retrouvais ma région après plus de trente ans d'absence ! Deux métiers différents, lourds mais passionnants, avec des acteurs, intérieurs ou extérieurs à l'école, remarquables plaçant les enfants grands ou plus jeunes au centre de leurs préoccupations.

Dix ans plus tard, en 2001, le moment était venu de me sédentariser ! Même si je n'ai jamais travaillé dans les Landes, mon installation à Villeneuve-de-Marsan me permet de continuer à m'investir dans deux domaines qui me tiennent à cœur, l'éducation pour la santé (CODES) et la promotion de l'enseignement technique (AFDET) et d'apporter ma modeste contribution à l'AMOPA des Landes sous la présidence de Bernard Broqua.

Jacques Fazembat

L'état civil

Peu de temps après l'envoi du dernier numéro de votre cher bulletin, j'ai reçu un courrier de notre ami monsieur FAVE dont je vous livre le contenu.

Dans le dernier numéro paru (janvier 2008) j'ai lu notamment, avec beaucoup d'attention, l'article intitulé "Langue française" (pp16-17). Je l'ai beaucoup apprécié mais j'ai cru y relever une petite erreur d'ordre historique.

En effet, parlant de l'ordonnance de Villers Cotterêts, vous écrivez qu'elle "institue en premier l'état civil. Il est en effet exigé des curés, dans chaque paroisse, qu'ils enregistrent par écrit les naissances, les mariages et les décès, c'est à dire les étapes importantes de la vie".

Je crois que le terme d'état civil est ici un anachronisme puisque les curés sont, en fait, obligés de tenir des registres paroissiaux où sont inscrits les baptêmes, mariages et enterrements. Ces registres laissent donc de côté les enfants morts avant le baptême et ceux de religion non catholique (essentiellement juifs et protestants), mais aussi tous ceux qui ne sont pas enterrés dans les cimetières paroissiaux, pour des raisons religieuses ou autres (idem pour les mariages !).

En 1792, le soin de tous les registres est confié aux municipalités et, en 1804, le Code civil réserve le nom "d'actes de l'état civil" aux actes de naissance, de mariage et de décès.

Voilà, je souhaite que vous ne soyez pas vexé par cette petite mise au point et je vous laisse toute latitude pour la communiquer aux lecteurs du "BAL".

En vous renouvelant toutes mes félicitations pour l'énorme travail fourni dans la rédaction de ce bulletin, je vous prie de croire, cher monsieur, à mes sentiments les plus cordiaux.

Éric Fave

Cher monsieur Fave, rassurez-vous : je ne suis pas vexé mais bien content que le BAL induise des réactions.

Écrire un article c'est obligatoirement accepter les réactions des lecteurs, cela semble logique. Mieux encore ces réactions je les espère et je les aime (tant qu'elles sont constructives et exprimées correctement ce qui est toujours le cas).

Votre mise au point m'a donc conduit à me renseigner justement sur l'état civil et me donne l'occasion de vous présenter un nouvel article ! Merci pour votre courrier et vos explications tout à fait exactes. Malgré tout permettez-moi de maintenir que c'est bien l'Édit de Villers Cotterêts qui a institué l'état civil et je conçois également que vous n'avez pas tort, vos explications sont tout à fait exactes.

L'état civil est juridiquement parlant, l'ensemble des éléments relatifs à la personne qui identifient un individu. Par extension c'est le nom donné aux services administratifs d'une commune qui reçoivent les déclarations et conservent les registres concernant les naissances et les reconnaissances d'enfants naturels, les mariages et les décès. (Nota : cette définition devrait évoluer puisque désormais il sera possible de déclarer un enfant mort-né avant terme).

L'État civil pris en tant que service public est tenu en France sous la responsabilité des maires (par les services diplomatiques et consulaires pour les français résidant hors de France ou de passage dans un pays étranger).

Si la France dispose depuis longtemps d'un état civil, il n'en est pas de même dans tous les pays. De même les autorités compétentes pour sa gestion sont différentes d'un pays à l'autre. Les pays influencés par la France sur ce point confient la gestion des registres aux communes. Par contre et par exemple il n'en est pas ainsi aux États-Unis où l'on parle de "vital statistics", l'enregistrement des naissances et des décès est confié aux autorités sanitaires ainsi que celui des mariages. Au Danemark c'est le clergé luthérien qui est chargé de la tenue des registres de tous, luthériens ou pas. En Suède c'est désormais l'administration fiscale qui a en charge l'état civil.

Un peu d'histoire :

À Rome, sous la république le "cens" est le dénombrement qui demeure la base de l'état civil, il se fait tous les cinq ans par les censeurs. Il s'agit d'évaluer la fortune des uns et des autres. L'inscription se fait par simple déclaration, sans aucune pièce justificative. Depuis la dynastie des rois étrusques sous Servius Tullius il faut déclarer régulièrement les naissances et les décès. Le centre du service officiel des naissances est sans doute le temple de Junon Lucina sous la république. Les historiens disposent d'une statistique officielle des naissances dans la ville de Rome au 1^{er} siècle avant Jésus Christ. On la trouve dans le Journal officiel de Rome : les Acta Urbis.

En 8 avant Jésus Christ, Auguste forme le premier état civil en récupérant les données du cens quinquennal et la déclaration régulière des naissances et des décès. Il est l'auteur de lois sociales qui assurent des avantages aux pères de familles nombreuses mais il faut attester d'un mariage régulier. Tibère en 14 après Jésus Christ, Claude en 47, Vespasien en 73 renouvellent une documentation fixe permettant d'établir avec précision le statut, l'origine et l'âge des personnes. Domitien et ses successeurs prennent alors le titre de censeur perpétuel et les fonctions censoriales sont attribuées à un bureau impérial : officium censuale.

En France : tout comme d'ailleurs dans la plupart des pays d'Europe, l'autorité religieuse de l'époque a très tôt répertorié les individus ayant reçu le baptême ou enterrés religieusement, avec les inconvénients signalés par monsieur Favre. Le clergé organise l'état civil sous

sa forme moderne, il peut ainsi contrôler les naissances illégitimes et connaître les liens de parenté pour les mariages.

Le plus vieux registre conservé est celui de Givry en Saône et Loire, il remonte en effet à l'an 1303.

Henri le Barbu, évêque de Nantes en 1406 s'intéresse à l'état civil tout comme son confrère de Saint-Brieuc en 1421 et celui de Dol de Bretagne en 1446.

Mais l'acte officiel instituant la tenue obligatoire de registres des baptêmes et des sépultures (donc un état civil officiel) est l'ordonnance de Villers-Cotterêts signée par le roi François 1^{er} en 1539. Il s'agit bien d'enregistrer les grandes étapes de la vie au bénéfice de la société civile de l'époque et non plus au bénéfice du clergé. Malgré toutes leurs imperfections et leur sectarisme, et bien qu'ils soient tenus par le clergé, je vois dans ces registres le début de ce qui est aujourd'hui notre état civil.

Les registres de mariages ne seront créés qu'à partir de 1579 (ordonnance de Blois).

La tenue des registres en double est rendue obligatoire en avril 1667 par l'Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye, afin de réduire les pertes dues aux troubles, guerres, incendies et dégradations par les rongeurs. La minute est alors l'exemplaire signé par les déclarants conservé par la commune, la grosse en est la copie.

En 1559 le synode national protestant demande aux pasteurs de tenir des registres de mariages et de baptêmes avec obligation d'en déposer un double au greffe de la juridiction royale la plus proche. Mais en 1685, la révocation de l'Édit de Nantes interdit aux protestants l'exercice public de leur culte. Ils ne doivent plus tenir de registre.

L'Édit de tolérance signé par Louis XVI en 1787 permet enfin aux personnes non catholiques de bénéficier de l'état civil sans avoir à se convertir. Les principaux concernés sont les protestants, les juifs ne sont pas sujets du roi de France. La liberté de culte n'est pas encore reconnue mais les protestants peuvent alors commercer, pratiquer les arts et exercer des métiers.

Le 20 septembre 1792 voit la naissance de l'état civil tel que nous le connaissons aujourd'hui, du moins en est-il très proche. Il est instauré par un décret de l'Assemblée législative. L'Assemblée nationale enlève l'état civil au clergé et le confie aux maires. Les déclarations de décès doivent alors être faites dans les vingt-quatre heures. Les registres paroissiaux perdent de leur valeur même s'ils continuent à être tenus secrètement par les curés. Les "BMS", registres des baptêmes, mariages et sépultures, deviennent alors les "NMD" : naissances, mariages et décès. Ils sont normalisés dans leur tenue et rédaction. Ils sont désormais aux mains des communes et le maire en est responsable en tant qu'officier de l'état civil. L'original est conservé en mairie, le deuxième exemplaire est détenu

Table décennale

Département de l'Orne		Canton de L'Épave	
Commune de La Bastille		Table décennale	
Année 1843		Année 1852	
Année	nom	date	année
Année	nom	27. mai	1854
Année	Mme Eugénie	27. mai	1854
Année	adèle	21. juillet	1854
Année	Thérèse	9. août	1854
Année	Marie	21. décembre	1854
Année	Marie	15. juin	1854
Année	Marie	14. décembre	1854
Année	Marie	11. juillet	1854
Année	Marie	21. septembre	1854
Année	Marie	9. mai	1854
Année	Marie	21. mai	1854
Année	Marie	15. juin	1854
Année	Marie	27. août	1854

Table décennale

au greffe du tribunal de grande instance. À la suite de l'incendie de l'Hôtel de ville et du Palais de justice de Paris en 1871, est institué le livret de famille, généralisé en France à partir de 1884.

D'abord manuscrits et avec un laïus assez fastidieux à déchiffrer, les actes d'état civil sont simplifiés vers 1810 grâce à l'apparition de registres pré-imprimés. Ils seront ensuite dactylographiés et de nos jours ils subissent un traitement informatique.

En 1897 l'état civil se perfectionne avec l'apparition des mentions marginales : report en marge de l'acte de naissance, des conditions de mariage ou de divorce et en 1922 introduction de la date et du lieu de naissance des parents dans les actes de naissance des enfants.

Depuis 1945, les dates et lieux de décès et autres modifications de l'état civil sont mentionnés dans la marge de l'acte de naissance.

Nous avons en France la grande chance d'avoir un état civil riche. La plupart des registres sont parvenus jusqu'à nous sans trop de dommages. L'état civil de 1539 à 1667 comporte des actes très laconiques et peu nombreux, il manque de nombreux registres. Depuis 1667 les registres sont beaucoup plus complets et les actes plus explicites.

Dans les autres pays :

- Allemagne : état civil créé en 1875 ; antérieurement situation variable en fonction des

principautés.

- Angleterre : état civil créé en 1837.
- Belgique : état civil créé en 1796.
- Espagne : état civil créé en 1870 ; antérieurement registres paroissiaux gérés par le clergé.
- Italie : état civil créé en 1866 ; antérieurement registres gérés par le clergé.
- Suisse : la tenue des registres d'état civil fut l'une des dernières prérogatives des autorités religieuses depuis le XVI^e siècle. Mais ce n'est qu'en 1874, lors d'une importante révision constitutionnelle que les autorités civiles furent chargées et obligées de tenir un registre d'état civil.

En conclusion :

Sous l'Ancien régime, peu à peu s'installe une réalité civile de l'acquisition des biens dans les familles. Bien sûr on se heurte aux problèmes des protestants dont la croyance n'est pas reconnue par la monarchie française, sauf entre 1598 et 1685. Les mariages consacrés dans le plus grand secret par les pasteurs n'ont aucune valeur devant la loi, pire encore les enfants de ces unions sont considérés comme illégitimes et ne peuvent donc pas succéder à leurs parents ! En 1750 est lancée en France une campagne dont le but est de faire reconnaître la réalité civile des huguenots. Turgot, à cette époque jeune étudiant, en est un des animateurs.

Quelques années plus tard c'est Malesherbes, qui obtient de Louis XVI, le 19 novembre 1787, l'édit sur l'état civil des non-catholiques, dit "édit de tolérance". Cet édit dont le nom est impropre ne reconnaît ni la liberté de conscience, ni celle du culte.

Sous la Révolution, force est de constater que l'Assemblée constituante ignore totalement la question. Mais les querelles entre le clergé constitutionnel et le clergé réfractaire forcent l'Assemblée législative à agir. Afin d'éviter la tenue des registres, soumis aux luttes religieuses, par des représentants de religion, l'Assemblée législative, par décret, ordonne que la tenue des registres de naissances, mariages et décès soit dorénavant sous la responsabilité des officiers municipaux.

En ce qui concerne le mariage : il a totalement changé de nature et de sens lors de la séparation du sacrement et du contrat civil ainsi que l'instauration du divorce le 30 août 1792.

Le terme d'enfants naturels pour désigner les enfants nés de façon illégitime voit le jour dans le rapport de Cambacérès. La Convention par la loi du 12 brumaire an II (2 novembre 1793) proclame l'existence d'enfants naturels et permet à ces enfants d'obtenir lors des successions la moitié de la part des enfants légitimes. Toutes ces mesures seront reprises par le Code civil de 1804.

Bernard Broqua

Pic du Midi

Dans le cadre du rapprochement des sections AMOPA du Sud-Ouest, notre ami Jean Chiama, nouveau président de la section des Pyrénées Atlantiques nous propose une sortie au Pic du Midi de Bigorre.

Chers Amis des Landes

Nous avons décidé, avec les Transports Majesté, d'organiser notre sortie au Pic du Midi de Bigorre, **le vendredi 6 juin 2008.**

Voici le programme :

- **Départ par car de Pau (Place de Verdun, côté rue de Liège) à 16 h 30**, mais vous serez tenus au courant de l'heure précise en temps voulu. Il est possible d'envisager d'emprunter ce transport sur le parcours (autoroute de Pau ou de Tarbes).
- Montée en téléphérique en fin d'après-midi.
- Promenade à l'arrivée, puis apéritif et repas.
- Soirée étoilée avec observation et animation par des scientifiques à l'Observatoire. Ciel d'été, premier croissant de lune/Mars/Saturne. Trois ateliers permanents vous seront offerts par les astronomes :
 - *Un atelier de présentation d'instruments et d'observations du soleil et du ciel nocturne.*
 - *Un atelier d'observation à l'œil nu depuis les terrasses.*
 - *Un atelier diaporama sur le ciel du moment et des échanges de questions/réponses avec les astronomes.*

- Le car quittera La Mongie à 23 h 30 et retour à Pau vers 1 heure du matin le 7 juin.

Comme vous le savez, des précautions d'usage sont indispensables pour les personnes ayant des insuffisances respiratoires ou cardiaques (consulter le médecin). Nous recommandons de prévoir un vêtement chaud, des lunettes de soleil et une crème solaire ainsi que les médicaments et traitements en cours. Vous pouvez aussi vous équiper de jumelles et de lampes à lumière rouge uniquement.

Sa majesté le Pic du Midi de Bigorre, du haut de ses 2 800 mètres nous permettra de vivre un moment exceptionnel : une soirée céleste au sommet.

Nous serions très heureux que des membres de votre section puissent participer à cette soirée et à ce programme qui apparaît comme passionnant.

PRIX (tout compris) : 80 EUROS.

Vous voudrez bien vous inscrire **avant le 30 mars** auprès de :

**Pierre Aurisset, Trésorier,
3 Allée du Hallier,
64140 LONS, et adresser le chèque à ce dernier,
à l'ordre de l'AMOPA 64.**

Bien cordialement.

Jean Chiama, Président de l'Amopa 64

Séjour à Malaucène

Monsieur Mignon a demandé à Arts et Vie de nous proposer un séjour à Malaucène.

Il s'agit d'une résidence située au pied du Mont Ventoux, à 40 kilomètres d'Avignon et à 9 kilomètres de l'antique Vaison dans le beau village vaclusien de Malaucène. La résidence est un ensemble touristique de grande classe, de catégorie 4* normes locales, de réalisation récente. Elle réserve le meilleur accueil aux amis de la culture venus de tous les horizons découvrir le midi de la France.

J'ai pris contact avec Arts et Vie qui désormais vous propose le programme définitif suivant.

**5 jours en pension complète
du dîner du 1^{er} jour
au petit déjeuner du dernier jour.**

Du lundi 2 au vendredi 6 juin 2008

Jour 1 : Landes/Malaucène (transport par autocar grand tourisme RDTL)

Jour 2 : Journée en Pays d'Avignon.

- Visite du Palais des papes,
- Visite du Pont St Bénézet et du rocher des Doms,
- Visite de la Chartreuse de Villeneuve les Avignon.

Jour 3 : Journée de découverte du Luberon et des Monts du Vaucluse.

- Visite de Gordes et du village des Bories,
- Visite de la Fontaine de Vaucluse,
- Visite de l'Abbaye de Sénanque,
- Visite de Roussillon.

Jour 4 : Journée Baux de Provence et St Rémy de Provence.

- Montée au Ventoux avec une petite balade au sommet, puis descente par les gorges du Toulourenc,
- Déjeuner à Malaucène puis départ vers la Drôme provençale,
- Nyons (capitale de la Drôme provençale) : visite d'une distillerie de plantes aromatiques, d'un moulin à huile, d'une vieille savonnerie et de la cave coopérative de Nyons.

Jour 5 : Journée Vaison la Romaine et Orange, retour dans les Landes.

- Visite des sites gallo romains de Vaison la romaine,
- Visite de cave à Châteauneuf du pape,
- Visite de l'Arc de triomphe et du Théâtre d'Orange.

Toutes les indications nécessaires pour les inscriptions vous seront données en temps utiles.

Il faudra rajouter au coût de la prestation Arts et Vie, le bus de la RDTL, le repas de midi du premier jour et les repas de midi et du soir du cinquième jour ainsi que les divers pourboires.



Palais des papes à Avignon



Abbaye de Sénanque



Pont de Vaison la Romaine

Le coût de ce séjour devrait être d'environ 770 euros pour 35 personnes.

Vous pouvez vous pré-inscrire auprès de votre secrétaire. (Bon à compléter en annexe.)

Projet grand voyage

Vous trouverez en annexe les documents nécessaires à votre inscription au grand voyage de septembre avec le bulletin à compléter et à adresser à madame Danièle Laurent, 5 rue André Degoul, 40000 Mont de Marsan avant le 25 mars.

Il est impératif de s'inscrire avant cette date. En effet j'ai repris le dossier et j'ai pu faire repousser la date initiale ce qui permet à notre section d'économiser un courrier, mais il ne faut plus tarder !

Monsieur Mignon et Arts et Vie vous proposent un circuit en pension complète du 14 au 25 septembre (descriptif complet dans le BAL 25).

À tous ceux qui ne pourront faire ce voyage, je vous propose par le texte et quelques images une visite en République tchèque et en Pologne.

La république tchèque

La république tchèque est un état d'Europe centrale créé le 1^{er} janvier 1969 mais indépendant depuis seulement le 1^{er} janvier 1993 : on dit aussi Tchéquie. Elle regroupe les régions historiques de Bohême, de Moravie et une partie de la Silésie. Les pays limitrophes sont la Pologne, l'Allemagne, l'Autriche et la Slovaquie. Elle est membre de l'OTAN et fait partie de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004.

La langue officielle est le tchèque. La capitale Prague est forte de 1 183 729 habitants alors que le pays en compte 10 287 189.

C'est une république de type parlementaire depuis 1993, démocratique et pluraliste. Le président est élu



pour cinq ans par le parlement. Il nomme le premier ministre qui désigne le gouvernement.

Le parlement est constitué par la Chambre des députés : 200 membres élus pour quatre ans, et par le Sénat : 81 membres élus pour six ans et renouvelés par tiers tous les deux ans.



La Tchèque est divisée en 13 régions, Prague la capitale du pays a également le statut de région.

Le paysage tchèque est très varié. La Bohême est un bassin parcouru par l'Elbe et la Vltava, entouré par de petites montagnes comme les Sudètes. C'est dans ce massif montagneux que l'on trouve le Mont des Géants et le plus haut point du pays : le Sniedja qui culmine à 1 602 m. À l'est se trouve la Moravie, plutôt montagneuse et parcourue par la Morava. Phénomène rare : les eaux de la Tchèque s'écoulent vers trois mers différentes, la Mer du nord, la Baltique et la Mer noire.

Le climat est tempéré, avec des étés chauds et des hivers froids, nuageux et humides en raison d'influences continentale et océanique.



Les Tchèques ce qui veut dire peuple de Cech du nom d'un chef mythique, se sont installés au VI^e siècle lors des grandes invasions dans une contrée : la Bohême

(S et C sur la carte), du nom de la tribu celte des Boiens.

Le premier roi tchèque est Vratislav II (1085-1092). Le pays s'appelle alors "royaume de Bohême".

En 1918, les Slaves de l'Ouest se libèrent de la tutelle austro-hongroise ce qui pose le problème du nom du nouveau pays.



Il ne faut pas oublier que cette partie de l'Europe a été le passage de nombreux envahisseurs. C'est ainsi que la Slovaquie a été mille ans sous la domination hongroise et tchèque, et un demi millénaire sous celle des souverains allemands d'où le nom de Tchécoslovaquie.

En 1993 le ministère tchèque des affaires étrangères du nouveau pays, né de la scission de la Tchécoslovaquie a recommandé l'usage de Tchéquie en français pour tous les usages autres que la référence à l'État tchèque, auquel cas il faut parler de République tchèque. (À comparer avec France et République française). Toutefois cette recommandation n'est pas très utilisée, à tel point que la fédération tchèque de football se désigne par "fédération bohémomorave de football".

Le terme "Bohémien" trouve son origine avec l'arrivée en Europe au cours du XV^e siècle des Roms et désignait ce peuple nomade venu de l'est qui s'est dispersé en Europe à partir de la Bohême. Il ne s'agit absolument pas de Tchèques.

La fusion des anciennes provinces de Bohême et de Moravie (incluant une partie de la Silésie), partie du Saint Empire romain germanique, puis de l'Empire d'Autriche qui constituaient alors le Royaume de Bohême a donné naissance à la République tchèque.

Après la dislocation de l'Empire d'Autriche-Hongrie à la fin de la Première Guerre mondiale, les tchèques deviennent indépendants. Ils forment alors un pays qui inclut les régions slovaques de l'Empire. Cette première Tchécoslovaquie disparaît en raison de l'annexion par l'Allemagne nazie de la Bohême et de la Moravie.

Reconstituée en 1945, la Tchécoslovaquie devient un satellite de l'URSS pendant la Guerre froide. Le régime communiste est renversé en novembre 1989 lors de la révolution de velours.

La Tchécoslovaquie disparaît, après un épisode fédéral : la Tchéco-Slovaquie, république fédérale tchèque et slovaque, le 1er janvier 1993 d'un commun accord entre les autorités tchèques et slovaques d'où le nom de "partition de velours".

PRAGUE

Prague la ville aux cent clochers, compte en réalité 550 tours comportant des cloches. C'est la capitale et la ville la plus importante. Elle est également à la fois l'une des quatorze régions de la République tchèque et la capitale de la Bohême Centrale. Elle est traversée par la Vltava. Le centre ville est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les styles roman, gothique, baroque, arts nouveaux et cubiste s'y mêlent harmonieusement. Fort heureusement Prague a échappé aux destructions de la Seconde Guerre mondiale.

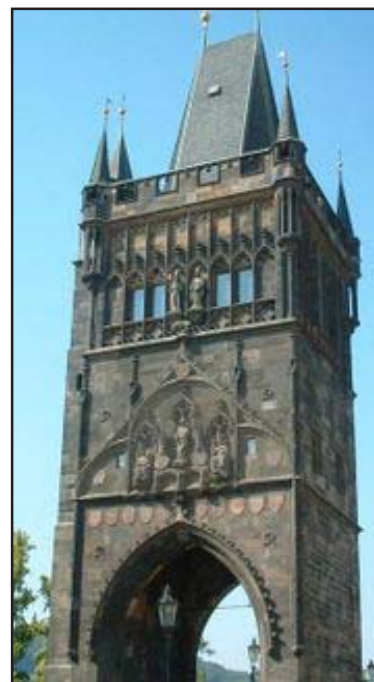
Son nom est tiré d'une vieille expression slave qui veut dire gué, s'agit-il alors de comprendre que la ville se trouve au seuil de l'Europe antique et des mondes slaves et germaniques ? Certains affirment qu'elle est le seuil, le gué, la porte d'accès vers d'autres mondes.

Son histoire est riche et fort complexe. En effet la région de Prague est peuplée dès le paléolithique. D'abord habitée par les Boiens (Bohême) (en - 200), puis par les Marcomans (germans), chassés par les Avars (proto-turcs) qui seront eux-mêmes remplacés par des Slaves à partir du VI^e siècle.

Au Moyen Âge Prague est un grand centre culturel et religieux. Charles IV en fera la capitale du Saint Empire romain germanique. C'est dans cette ville que naîtront les premiers signes de la Réforme avec Jan Hus.

Elle passe successivement aux mains des Hussites, puis des Slaves et enfin des Habsbourg.

Le XIX^e siècle voit la montée du nationalisme tchèque. En 1848, toute l'Europe démocratique se soulève contre ses monarques et Prague est l'un des centres les plus radicaux en la matière.



Tour gothique du pont Charles

Plus proche de nous, l'indépendance de la Tchécoslovaquie est proclamée le 28 octobre 1918.

La Seconde Guerre mondiale marquera profondément la ville et le 15 mars 1939, la Bohême-Moravie est conquise dans son intégralité : Adolf Hitler parade au Château de Prague. Le Parti communiste tchécoslovaque monte en puissance. Les élections de 1946 et de 1948 donnent la majorité aux communistes qui organisent en 1948 le coup de

Prague. En 1968, le Printemps de Prague marque la ville de façon éphémère, il est écrasé en août par les tanks des armées du Pacte de Varsovie. La Révolution de velours, en 1990, marque pour Prague comme pour le reste du pays un grand changement.

La Pologne

La Pologne, officiellement la République de Pologne, est un pays d'Europe centrale peuplé par plus de 38 millions d'habitants.

Elle est entourée par la mer Baltique, (ce qui lui donne des frontières maritimes avec le Danemark et la Suède), par l'enclave russe de Kaliningrad et la Lituanie au nord, la Biélorussie et l'Ukraine à l'est, la Slovaquie et la République tchèque au sud, et l'Allemagne à l'ouest.

Il s'agit d'un ancien état du bloc de l'Est durant la Guerre froide. Membre de l'ONU depuis le 24 octobre 1945, du Conseil de l'Europe depuis le 26 novembre 1991, de l'OTAN depuis 1999, elle est désormais membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004, et fait partie de l'Espace Schengen depuis le 21 décembre 2007.

La Pologne est une république démocratique. Le Premier ministre est le président du Conseil des ministres. Son gouvernement est responsable devant la chambre



basse. Le Président, élu au suffrage universel direct pour 5 ans, est le chef de l'État. Il nomme le chef du gouvernement et dispose d'un droit de veto qui ne peut être levé par la chambre basse qu'à la majorité qualifiée des trois cinquièmes. Le parlement est composé de deux chambres : la Diète avec 460 sièges et le Sénat avec 100 sièges.

des Carpates au sud forme une frontière naturelle avec la République tchèque et la Slovaquie. Le commerce des produits agricoles ou manufacturés et de matières premières (charbon) est facilité par la façade sur la Baltique qui a induit la création de chantiers navals. La frontière avec l'Allemagne a été fixée sur la ligne Oder-Neisse, du nom du fleuve et de son affluent situés à l'ouest du pays.

Le climat de type océanique au nord et à l'ouest devient graduellement plus continental en allant vers le sud et l'est. Les étés sont tièdes, les hivers sont froids. Les précipitations restent régulières tout au long de l'année mais l'hiver est malgré tout plus sec que l'été, surtout à l'est. Cette zone du globe était très certainement recouverte de glaciers car on trouve de nombreuses traces de moraines.

Deux fleuves parcourent la Pologne et se jettent dans la mer Baltique. La Vistule, longue de 1047 km traverse plusieurs grandes villes polonaises dont Varsovie, la capitale. L'Oder, long de 854 km, délimite quant à lui une partie de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne. Le pays compte aussi des rivières de première importance telles que la Warta, un affluent de l'Oder, longue de 808 km et le Bug, un affluent de la Vistule long de 772 km, ainsi que l'Alle et l'Angrapa.

La majorité des cours d'eau de Poméranie et des régions avoisinantes terminent leur course dans la mer Baltique, mais dans les Beskides prennent source certains ruisseaux qui se déversent indirectement dans la mer Noire, soit par l'intermédiaire du Dniestr, soit par l'intermédiaire de l'Orava, puis du Váh, et enfin du Danube.

De tout temps les cours d'eau polonais ont été utilisés pour la navigation. Déjà les Vikings remontaient la Vistule et l'Oder. Grenier de l'Europe au Moyen Âge, la Pologne-Lituanie exportait des céréales par l'intermédiaire de ses cours d'eau notamment la Vistule.

Fondée au X^e siècle sur le territoire des Polanes, la Pologne devient au Moyen Âge une puissance incontournable en Europe centrale. Son premier souverain est Mieszko I^{er}, fondateur de la dynastie des Piast, qui règne sur la Pologne de 966 à 1370. La capitale est alors Gniezno, à l'est de Poznan.

La Pologne a subi l'influence des mondes orthodoxe (russe, biélorusse et ukrainien), païen (balte) et musulman (turco-mongol). Malgré cela elle est restée profondément catholique romain. Dépourvue de frontières naturelles la Pologne a été la cible de plusieurs invasions particulièrement au XIII^e siècle (Horde d'Or mongole) qui la ruineront.

Elle atteindra son apogée après son unification par Casimir III le Grand, dernier roi de la dynastie des Piast.

À la fin du XVIII^e siècle, la Pologne perd son indépendance, partagée trois fois successivement entre ses voisins (1772, 1793 et 1795) : la Pologne est rayée de la carte.



Tout au long du XIX^e siècle, exception faite de la fin de la période napoléonienne (Grand-duché de Varsovie), la Pologne se voit écartelée, partagée entre la Russie, la Prusse (puis l'Allemagne), et l'Autriche (puis l'Autriche-Hongrie).

Elle ne recouvre son indépendance qu'en novembre 1918. Aussitôt la guerre polono-soviétique de 1919-1920 l'oppose à la Russie bolchévique. Comme la plupart des pays d'Europe du Centre-Est, à l'exception de la Tchécoslovaquie, les idéaux démocratiques des premiers temps ne durent pas. Le régime devient rapidement autoritaire, notamment sous l'influence de Józef Piłsudski.

L'invasion allemande du 1^{er} septembre 1939 déclenche la Seconde Guerre mondiale. À la fin du second conflit mondial, les Soviétiques conservent la partie orientale du pays, peuplée majoritairement par les Ukrainiens, annexée en 1939, et la Pologne "glisse" vers l'ouest, en absorbant le sud de la Prusse orientale, la Poméranie et la Silésie. Elle devient une république populaire membre du Pacte de Varsovie.

Dans les années 1970 et 80, de violentes révoltes éclatent dans le pays et en 1980, naît le syndicat indépendant Solidarność (Solidarité), dirigé par Lech Wałęsa.

CRACOVIE

Cracovie est une des villes les plus anciennes et les plus importantes de Pologne, dont le patrimoine architectural est très bien conservé. Située à 300 km au sud de Varsovie, Cracovie est la capitale de la Voïvodie de Petite-Pologne depuis 1999. Auparavant, elle était la capitale de la Voïvodie de Cracovie depuis le XIV^e siècle. La ville historique se situe sur la Vistule au pied de la colline de Wawel.

Avec ses 745 000 habitants, elle est la troisième plus grande ville de Pologne mais elle est le centre culturel et scientifique du pays. En fait, Cracovie était avant Varsovie la capitale de la Pologne et elle est toujours considérée comme le véritable centre du pays avec ses traditions et son passé vieux de plus de 1 000 ans. C'est le siège de l'Université Jagellonne, la deuxième plus ancienne université d'Europe centrale.



Cracovie est malheureusement connue pour ses souffrances lors de la Seconde Guerre Mondiale et le camp de concentration de Sachsenhausen.

Cracovie n'a subi pratiquement aucune destruction depuis celle des Tatars au Moyen Âge et l'industrialisation s'est faite essentiellement en dehors de la ville qui est donc riche d'exemples de toutes les époques, surtout de la Renaissance, mais aussi de style baroque et néogothique.

Parmi les centaines de monuments historiques, en voici quelques-uns particulièrement intéressants :

- le Château Royal et la Cathédrale sur la colline de Wawel où le roi Jean III Sobieski est enterré ;
- la vieille ville médiévale avec sa grande place, la plus grande place d'Europe ; côté est trônent la Basilique Sainte Marie et la statue d'Adam Mickiewicz ;
- des douzaines de vieilles églises et de musées ;
- les bâtiments de l'Université Jagellonne datant du XIV^e siècle ;
- Kazimierz, le centre historique de la vie religieuse et sociale des Juifs de Cracovie.

Bernard Broqua

Nota : cet article a été réalisé à partir de documents de l'encyclopédie libre Wikipédia.



École normale

En réponse à ma demande de documents afin de préparer la "célébration du bicentenaire", monsieur Bernadet m'a transmis cette belle photographie de la "promotion des mouettes" de l'École normale de Mont de Marsan (1939-1942). Certaines se reconnaîtront peut-être ! Merci beaucoup monsieur Bernadet !



On distingue de gauche à droite : Madeleine Bégué, Pierrette Berges, Georgette Besselère, Andrée Bidaucoste, Paulette Castagnet, Alberte Castandet, Georgette Castède, Hélène Cocoynaq, Andréa Fédensieu, Raymonde Jouhaud, Janine Lafond, Hébé Lavigne, Marie Mothes, Marie Pène, Laurence Souques, Yvette Sourigues, Alphonsine Tuquoi.

Madame Marie-Louise Lassalle a également répondu avec un document datant de 1908 ou 1910...

Il s'agit d'une photo de classe de l'École annexe de l'École normale. Cette photographie lui a été transmise par Marthe Bordenave née vers 1890, normalienne à Mont

de Marsan. Elle a ensuite exercé dans les "Basses-Pyrénées".

À vous aussi madame Lassalle, un très, très grand merci du fond du cœur.

Bernard Broqua



Documents

Je lance un nouvel appel et j'espère que madame Lassalle et monsieur Bernadet feront des émules.

C'est l'année du bicentenaire, alors pour marquer cet évènement il y a bien sûr la journée du 20 mars. On pourrait également éditer un numéro spécial du BAL, mais sans document, il n'y aurait que des pages blanches !

Vous avez des photographies ou peut-être un diplôme des Palmes académiques d'âge vénérable, vous avez... Que sais-je encore !

Vous n'avez pas de document, mais peut-être une histoire sur les Palmes académiques que vous pouvez sans nul doute conter dans le BAL.

Vous avez peut-être aussi des souvenirs de vos années d'école en tant qu'élève ou en tant qu'enseignant. Tout cela est un vrai trésor que nous pouvons mettre à la disposition de tous. (Je ne garde aucun document prêté, je rends tout en bon état !).

Si un amopalien de bonne volonté voulait bien prendre en charge la recherche et la récupération des documents : aucun problème il sera accueilli avec le sourire !

Poésie

Raymond Queneau

J'écrirai le jeudi j'écrirai le dimanche
quand je n'irai pas à l'école
j'écrirai des nouvelles j'écrirai des romans
et même des paraboles
je parlerai de mon village je parlerai de mes
parents
de mes aïeux de mes aïeules
je décrirai les prés je décrirai les champs
les broutilles et les bestioles
puis je voyagerai j'irai jusqu'en Iran
au Tibet ou bien au Népal
et ce qui est beaucoup plus intéressant
du côté de Sirius ou d'Algol
où tout me paraîtra tellement étonnant
que revenu dans mon école
je mettrai l'orthographe mélancoliquement.

DVD Palmes académiques

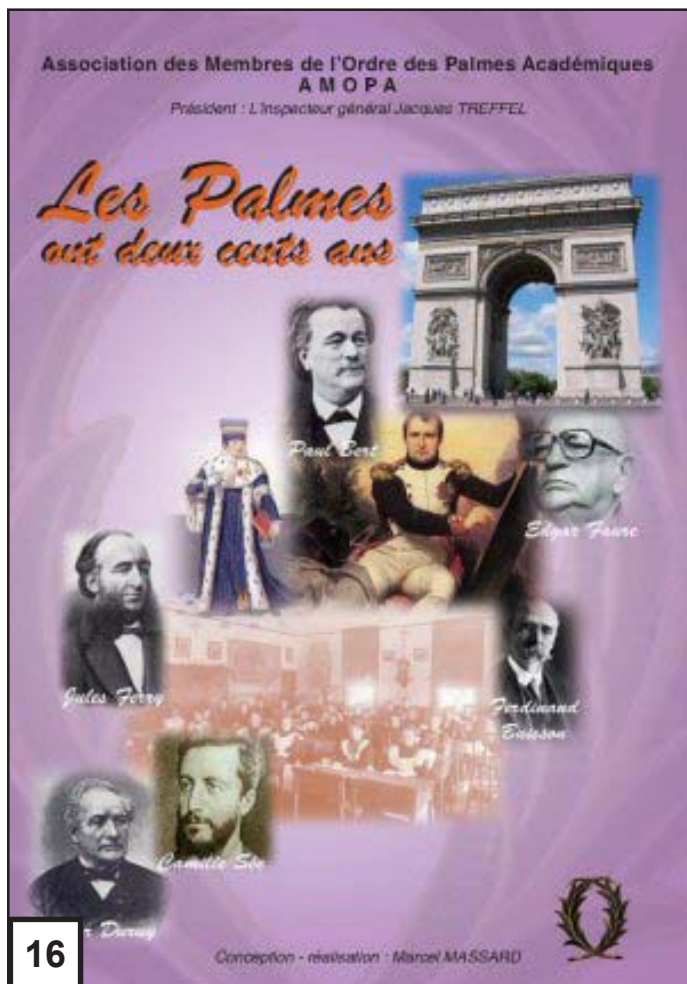
Le 17 mars 2008 l'AMOPA célèbrera le bicentenaire de la création des Palmes par Napoléon I^{er}.

Au nombre des réalisations de ce deux centième anniversaire un DVD évoque de façon magistrale l'histoire de l'école publique en France ainsi que l'évolution d'un insigne devenu, après avoir été seulement la marque d'un grade et d'une fonction, le signe d'une décoration recherchée.

C'est son histoire qu'illustrent, en trente-cinq minutes, ces images et ce récit.

Ce DVD a été conçu et réalisé par un Amopalien, monsieur Marcel Massard dont l'épouse est membre du bureau national de l'AMOPA.

Vous pouvez commander ce DVD auprès de : Marcel MASSARD, 3 avenue de Grande Bretagne, 69006 Lyon au prix de 14 euros TTC, frais de port et d'emballage inclus.



Livres Palmes académiques

En cette année du bicentenaire, je souhaite attirer votre attention sur quelques livres relatifs à notre chère décoration.

"Les Palmes académiques, une histoire de l'école publique", préfacé par l'Inspecteur général Jacques Treffel, président de l'AMOPA. Un ouvrage luxueux qui retrace l'histoire de notre décoration mais aussi celle de l'école publique. Pour les amopaliens, ce livre à 39 euros (au lieu de 49), est à commander (paiement par chèque) aux éditions Altipresse, 150 rue Aristide Briand, 92300 Levallois-Perret.

Autre livre fort intéressant : "Raconte-moi... les Palmes académiques", préfacé par le ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos. Une brochure attrayante et utile, agréablement illustrée et qui présente l'histoire des palmes académiques, le rôle de l'AMOPA et ses nombreuses actions en faveur de la jeunesse et de la langue française. Pour les membres de l'AMOPA : 8 euros TTC par chèque, à commander à Nane éditions, 14 avenue Hoche, 75008 Paris.

Un autre ouvrage que tout amopalien devrait avoir en bibliothèque : "Si l'AMOPA m'était contée". Un ouvrage pas très récent mais toujours d'actualité. Il est préfacé par le général d'armée Gilbert Forray, grand chancelier de la légion d'honneur. Un rêve : il devrait être offert à tout nouveau médaillé des palmes académiques... Renseignements pour acquérir ce livre auprès du secrétariat national de l'AMOPA.

À tous je souhaite de bons moments de lecture.

Bernard Broqua

1808

2008



Servir et partager

La faluche

Dans le précédent numéro du BAL je vous proposais d'examiner une photo de classe du lycée Victor Duruy de Mont de Marsan en espérant que l'un d'entre-vous aurait une explication plausible sur le port de palmes (académiques ?) par les élèves.

Hélas et malgré la bonne volonté de vous tous je n'ai pas d'explication à vous donner.

J'ai repensé au temps de ma jeunesse. Alors élève ingénieur, il y avait le bizutage, les chansons paillardes, (je vous promets : je les ai toutes oubliées...), et cet insigne que l'on portait fièrement. Je me suis donc souvenu de ce qu'on appelait la faluche : à l'origine un béret noir sur lequel on cousait un insigne et des rubans, différents pour chaque école. Le béret a disparu, mais les traditions restent. De là à penser que les palmes du lycée Victor Duruy étaient la faluche locale il n'y a qu'un pas d'autant plus que les palmes sont un attribut réservé aux sections dites modernes (les sections sciences expérimentales et math-élem dans les années 60-70). Mais est-ce vraiment la bonne explication ? Je ne le crois pas pour autant.

La faluche est la coiffe traditionnelle des étudiants de France. Elle remplace la toque datant du Moyen Âge. À l'origine, "faluche" (d'un dialecte du Nord signifiant galette) est le nom du béret porté par plusieurs traditions estudiantines, notamment les bitards, les basochards et les faluchards.

La faluche varie suivant les régions et les écoles. Symbole de la vie étudiante, elle est le signe de l'intérêt que l'étudiant porte à sa vie et aux traditions de son école ou université, mais dans chaque cas elle est le signe d'une grande fraternité et d'un grand respect pour les autres. On retrouve bien sûr dans ces traditions tout l'esprit rabelaisien.

En France il reste encore quelques écoles perpétuant la tradition : l'école nationale supérieure d'ingénieurs des Arts et Métiers (les gadz'arts) et leur célèbre "trad's". Les Écoles Nationales d'Ingénieurs portent fièrement la blouse tandis que certaines classes

préparatoires aux grandes écoles portent le calot ou khâlot. À Poitiers on trouve les Bitards et les Basochards tandis que les élèves de Saint-Cyr arborent fièrement le shako nettement plus beau que la casquette des étudiants du Grand Duché du Luxembourg !

Sans doute héritée du Moyen Âge la faluche est surtout présente dans notre histoire après la création de l'Association générale des étudiants de Paris à la suite de manifestations parisiennes en 1884.

Le 12 juin 1888, les étudiants français furent invités à fêter les 800 ans de l'Université de Bologne. Les étudiants de la délégation française étaient en vêtements sombres et portaient simplement mais très dignement la cocarde tricolore à la boutonnière et un ruban en sautoir aux couleurs de la ville de Paris. Ils se sentirent un peu pauvres devant l'étalage de couleurs des costumes et des coiffes des autres délégations européennes. Les espagnols étaient accompagnés de leurs "tunas" (petit orchestre) en capes à rubans tandis que les allemands portaient de larges casquettes plates sans rebords. Les italiens avaient un chapeau façon Louis XI. La délégation française choisit alors le béret noir des habitants de la région bolonaise en souvenir de ce congrès, extraordinaire, tant la bonne humeur et la fraternité y régnaient.

Le port de la faluche s'est réellement généralisé lors de la célébration du VI^e centenaire de l'université de Montpellier, célébré entre le 22 et le 25 mai 1890. Simple béret noir au départ, très vite des rubans (le ruban circulaire puis d'autres rubans) ainsi que les insignes lui furent adjoints, les étudiants à fort juste titre trouvant le simple béret trop sobre.

Les étudiants en médecine portaient alors le béret avec un ruban rouge sur lequel était fixé un insigne en forme de caducée. Les étudiants en chirurgie dentaire avaient choisi la couleur violette et une molaire... Ainsi chaque filière était facilement reconnaissable.

L'occupation allemande durant la Seconde Guerre mondiale interdit le port de la faluche. La raison en est simple :

elle était jugée trop nationaliste et signe de reconnaissance permettant des échanges codés grâce aux insignes... Le port de la faluche était simplement autorisé le jour de la Saint Nicolas (mais je n'ai pas d'explication plausible sur le choix de ce jour bien précis).

Malheureusement, bravant l'interdiction, des étudiants manifestèrent le 11 novembre 1940 : les allemands ouvrirent alors le feu. Si vous passez en haut des Champs Élysées, côté Arc de Triomphe, vous trouverez une plaque commémorative de ce triste jour.

Bien plus que les allemands ce sont les événements de 1968 qui sonnèrent le glas de la faluche. Il était alors interdit d'interdire et recommandé de faire l'amour plutôt que la guerre. La faluche était alors considérée comme un carcan dont on eut vite fait de se débarrasser. Néanmoins si elle disparut en tant que pièce vestimentaire elle continua dans son esprit.

Les associations étudiantes actuelles trouvent une origine récente à la fin du XIXe siècle. Les autorités politiques et universitaires veillaient alors à la non politisation de ces associations. Le béret n'avait d'ailleurs aucune signification politique.

Les AGE, associations générales des étudiants, une AGE par ville universitaire ne s'occupaient pas de politique. Pourtant des dissidences virent le jour (pour des motifs politiques non avoués), et parallèlement d'autres associations ou groupements se créèrent : étudiants socialistes, action française, etc. La plupart de ces étudiants portaient la faluche. Souvenez-vous de cette affiche de l'action française représentant un étudiant coiffé de son béret noir : l'amalgame était malheureusement fait ! La faluche, bien involontairement et tout à fait à tort, fut considérée comme le symbole des étudiants conservateurs. Il est vrai que les étudiants de tendance plus réactionnaire avaient conservé la faluche. Fort heureusement, ce clivage ne dura pas longtemps. La faluche fut portée par les membres de l'AGE de Paris qui avaient bien suivi les changements politiques de l'UNEF.

La faluche n'est pas le signe d'appartenance à un parti politique mais le symbole de l'étudiant.

Je puis vous assurer que dans mon école d'ingénieurs, début des années 70, il y avait encore ce bon esprit Rabelaisien, les chansons paillardes, les repas de classe et surtout cette fierté d'appartenir à "notre" école mais aussi et encore plus cet esprit d'amitié, de solidarité.

Trente-trois ans après avoir quitté mon école, il en reste encore quelque chose : il suffit de prendre l'annuaire des anciens, de téléphoner à l'un ou l'autre qu'éventuellement on n'a jamais connu, dire que l'on est de la même école pour que de suite s'installe un climat de convivialité et d'entraide.

La faluche c'est bien sur un béret, une certaine façon de vivre mais aussi des codes bien précis.

Transmis oralement de promotion en promotion ils étaient très différents d'une université ou d'une école à l'autre. Le congrès de Lille le 8 mars 1986 fit une synthèse, très inspirée du code toulousain. Ce nouveau code fut alors adopté comme code national en décembre 1986 à Toulouse.

Bien que codifiée dans chaque école, université et région, la faluche ne possédait pas d'organisation propre. C'est seulement après le congrès de Toulouse et surtout lors du centenaire de la faluche à Reims en 1988 que l'on vit apparaître des titres tel celui de Grand Maître. Un nouveau code, beaucoup plus complet fut édité en tenant compte des particularités du code montpelliérain.

Depuis cette date, un congrès national de la faluche a lieu tous les ans dans une ville différente.

Dans chaque filière et pour chaque ville, les faluchards élisent un Grand Maître (GM) : il est le garant des traditions, il est parfois accompagné d'un Grand Chambellan (GC) qu'il choisit. Ils portent un insigne particulier : une croix inscrite de l'expression "aux mérites". La croix de GM est émaillée de blanc et celle

de GC est dorée. Ils peuvent également porter un ruban en pointe sans croix aux couleurs de leur discipline. Les étudiants en sciences de Montpellier et Tours désignent également un Grand Alchimiste.

Bien dans l'esprit rabelaisien il existe également trois "évêques" régnant chacun sur une région bien précise (Amiens, Dijon et Poitiers). Ils sont chargés, en raison de leur empathie légendaire, de régler les conflits mais aussi de célébrer les mariages faluchards.

Dans mon école encore il y avait les premières années : TQ pour très quelconques... Puis les TH : très honorables, les troisièmes années étaient des TV : très vénérables et enfin les quatrièmes années des TZ : très zéniths... Nous portions fièrement sur le revers de notre veston l'insigne de l'École... Je ne me souviens pas qu'en prépa aux grandes écoles techniques nous ayons eu un quelconque signe distinctif... Sans doute notre prestance de beaux jeunes hommes, nos compétences et la promesse d'un avenir plutôt positif suffisaient-elles à toutes ces jeunes filles qui nous faisaient la cour... (On peut rêver non ?)

Il faut voir la faluche comme une confédération groupant plusieurs ordres ou confréries, lesquelles sont signalées sur le béret par un ruban ou insigne particulier.

Je dois reconnaître que même si elle existe encore la faluche est en perte de vitesse. La plupart des universités ignorent totalement la chose et seules les écoles d'ingénieurs ou spécialisées (Vétérinaire par exemple) ont conservé un semblant de faluche au travers de leur bizutage. L'esprit d'école est toujours là fort heureusement.

Le congrès 2008 aura lieu à Amiens, ce sera le 120^e.

La faluche, le béret, disparut complètement en 1950.

La faluche peut apparaître comme un simple amusement de jeunes gens ayant besoin de se défouler un peu. Détrompez-vous, cela est beaucoup plus sérieux.

Outre le regrettable épisode des Champs Élysées, il y a eu beaucoup d'autres épisodes très significatifs. La faluche alsacienne, par exemple, date de 1909 : les étudiants en pharmacie de Strasbourg la ramenèrent du congrès de Nancy, en signe de ralliement aux idées françaises.

Bien de son temps malgré le respect des traditions, elle a désormais son site Internet : <http://www.faluche.net>

Le folklore étudiant n'a pu se satisfaire d'un simple béret. Il y a aussi la langue et les chansons.

Depuis toujours un des grands rêves de l'homme a été de trouver une langue universelle. Au siècle dernier malgré de nombreux efforts l'espéranto par exemple n'a pu s'imposer. Il a bien existé une langue qui a réuni des siècles durant l'occident de l'Antiquité au Moyen Âge : le latin. On le parlait couramment et il était chanté tant à l'église que dans la vie courante. Avant d'être française notre littérature fut latine. Par jeu peut-être les étudiants commencèrent à rallonger les chansons en y adjoignant quelques vers de leur cru... Tout d'abord chantés en grégorien, très vite ces chants-là virent la musique et le texte original modifiés : les tropes étaient nés. Très souvent improvisés ils étaient composés de vers courts, de phrases musicales très rythmées dans lesquelles on trouvait de joyeuses onomatopées. Les tropes participèrent pour beaucoup à la création du style populaire.

C'est au XI^e siècle que l'on trouve les premières traces d'un trope. La chanson française apparut peu de temps après, le manuscrit de cette première chanson a été écrit entre 1096 et 1099.

Malgré tout les chants étudiants seront encore rédigés en latin : la langue couramment étudiée et parlée du matin au soir... On pouvait d'ailleurs parler latin mais il était interdit de parler patois ! Tout simplement parce que tous les étudiants se comprenaient en parlant latin alors que la multitude de patois était un frein au dialogue.

s'organisent en corporations, des chants plus grivois apparaissent... L'Église se révèle impuissante à faire taire ces "cornards" ou "goliards". Les "basochiens" du XV^e siècle en seront les fils spirituels.

Au XVIII^e siècle, une confrérie de Bavière, car le mouvement n'est pas seulement français, s'attaque directement au travers de ses chansons grivoises à la Curie romaine. Paradoxe, ces chansons sont en latin et sont connues sous le nom de "Carmina Burana" !

Le Gaudeamus Igitur quant à lui est certes une chanson d'étudiants mais sur le style de la sarabande. On lui attribue pour date de naissance le XIII^e siècle sans que cela soit réellement prouvé, malgré l'existence d'un manuscrit en latin daté de 1287 et conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris. La mélodie de nos jours est certes différente de celle d'origine. Ce chant est considéré comme le "chant international des étudiants".

Faut-il associer le bizutage à la faluche ? L'un et l'autre sont intimement liés, très spécifiques aux étudiants et ont mission de transmission des traditions.

Le bizutage existe encore dans de nombreuses formations supérieures et dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Il a pour but d'intégrer le "nouveau" dans le "système" de l'école. C'est une véritable transmission de traditions, d'une certaine culture. Il constitue un véritable système culturel, très spécifique à chaque école.

Il y a quelques années et en raison de dérives certaines qui n'avaient rien à voir avec l'esprit bizutage, un coup certain a été porté par les autorités politiques et universitaires, redonnant ainsi à ces rituels de premier trimestre un sens réel d'entraide et de camaraderie.

Alors les palmes de "Duruy" ? Pour ma part je ne crois pas qu'il y ait un lien avec la faluche. Je vois dans ces palmes quelque chose de bien plus officiel, mais qui sait...

Bernard Broqua

Gaudeamus, igitur, juvenes dum sumus (bis)
Post jucundam juventutem
post molestam senectutem
Nos habebit humus. (bis)
Ubi sunt qui ante nos, in mundo fuere (bis)
Vadite ad superos,
transite ad inferos
Ubi iam fuere (bis)
Vita nostra brevis est, brevi finietur, (bis)
Venit mors velociter,
rapit nos atrociter.
Nemini parceretur. (bis)
Vivat Academia, vivant Professores (bis)
Vivat membrum quolibet !
Vivant membra quaelibet !
Semper sint in flore ! (bis)
Vivant omnes virgines, faciles, formosae (bis)
Vivant et mulieres,
tenerae, amabiles,
Bonae, laboriosae (bis)
Vivat et respublica et qui illam regit (bis)
Vivat nostra civitas,
maecenatum caritas,
Quae nos hic protegit (bis)
Pereat tristitia, pereant osiores (bis)
Pereat diabolus,
patriae maledictus,
Nec non irrisores ! (bis)

et en français :

Réjouissons-nous, tant que nous sommes jeunes (bis)
Après une jeunesse agréable
Après une vieillesse pénible
La terre nous aura (bis)
Où sont ceux qui furent sur terre avant nous (bis)
Ils ont été vers les cieux
Ils sont passés par les enfers
Où ils ont déjà été (bis)
Notre vie est brève, elle finira bientôt (bis)
La mort vient rapidement
Nous arrache atrocement
En n'épargnant personne (bis)
Vive l'école, vivent les professeurs (bis)
Que chaque membre vive
Que tous les membres vivent
Qu'ils soient toujours florissants ! (bis)
Que vivent les vierges, faciles, belles (bis)
Vivent les femmes
Tendres, aimables,
Bonne, travailleuses ! (bis)
Vive l'Etat et celui qui le dirige (bis)
Vive notre cité
Et la générosité des mécènes,
Qui nous protège ici (bis)
Que s'en aille la tristesse, les ennuis (bis)
Que s'en aille le diable,
Maudit de la patrie,
Mais aussi les railleurs ! (bis).

L'AMOPA recrute

Une nouvelle équipe vient de se mettre en place et est déjà au travail, lequel ne manque pas d'ailleurs...

Je ne souhaite pas que président, secrétaire et trésorier soient en charge de tous les dossiers. Certes vous nous avez confié la responsabilité de notre section et nous assumerons nos rôles mais on ne peut tout demander à des bénévoles. Je veux également que le Conseil remplisse totalement son rôle qui est important et décisif.

Mais il ne faut pas tout attendre des autres... Une association c'est un peu l'auberge espagnole. On y trouve ce que l'on y apporte. On n'y vient pas seulement pour consommer mais aussi pour partager.

Je fais donc appel à vous tous sans exclusive. Je cherche des rédacteurs pour le BAL, ce n'est pas la première fois que je lance cet appel et au bout de ce 26^e numéro je me demande vraiment si je suis bien entendu... Désormais je cherche certes des rédacteurs mais aussi un amopalien qui aurait en charge la collecte d'articles...

Il y a les concours aussi. Depuis des années monsieur Laforcade assure bénévolement le tri des copies. Quelques copies à lire c'est du plaisir mais s'il y en avait plus, il faudrait une petite équipe. Elle serait aussi chargée de la promotion de ces concours. Nous ne pouvons pas nous contenter de quelques candidats par an, il faut sans doute faire plus que ce que nous faisons actuellement.

Il y a aussi les voyages et sorties, pour cette année j'en assure la mise en place avec le bureau. Je veux bien organiser des voyages auxquels je ne peux participer puisque je suis encore en activité, mais il serait bon qu'une petite équipe se mette en place et en assure la gestion et le suivi.

Le travail partagé est moins lourd à porter et travailler en équipe est toujours un moment de plaisir.

Je renouvelle donc mon appel de l'assemblée générale : je cherche des amopaliens généreux, capables de donner un peu, un tout petit peu de leur temps pour le bien de notre section et de nos adhérents.

Il y a le BAL, les concours, les voyages, le recrutement, et puis tout ce que vous aurez à cœur de proposer pour animer notre section et porter haut notre Ordre des Palmes académiques.

Il n'est pas normal que depuis des années j'assume seul la quasi totalité de la réalisation du BAL, il n'est pas normal que je sois le seul à préparer la célébration du bicentenaire...

Vous, vous ne serez pas seul, votre président et le bureau seront toujours là pour vous aider, vous soutenir et favoriser la réussite de vos engagements.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez vous engager dans telle ou telle action, ou bien pour m'indiquer ce que vous souhaitez voir mis en place dans notre section.

Très cordialement à vous tous, je compte sur vous !

Bernard Broqua

Médaille AMOPA

J'ai reçu il y a peu de temps un petit paquet. Une fois ouvert j'ai découvert qu'il s'agissait de la grande médaille de l'AMOPA qui m'est offerte par notre président l'inspecteur général Jacques Treffel et notre trésorier national monsieur Robert Mourichon.

Je suis très sensible à ce geste. S'il est sans doute la reconnaissance du travail que j'ai pu faire avec beaucoup de plaisir pour l'AMOPA et la section des Landes, j'y vois surtout un encouragement à continuer et à mieux servir encore notre grande famille.

Vous me permettrez sans doute, bien qu'elle soit offerte à titre personnel, de la partager avec tous ceux qui depuis des années ont œuvré pour notre section et plus particulièrement avec monsieur Mignon et madame Gourdon sans oublier tous les membres de notre Conseil.

La grande médaille de l'AMOPA comporte sur son avers "AMOPA" avec les trois dates essentielles : 1808, Napoléon crée le titre honorifique par décret impérial du 17 mars ; 1866, le décret du 7 avril du ministre Victor Duruy fait des palmes une véritable décoration ; 1955, le décret du 4 octobre, signé par le Président René Coty, institue l'ordre des Palmes académiques.

Sur le revers, la devise de l'AMOPA empruntée à Héraclite : le soleil est nouveau tous les jours.

Bernard Broqua



La Chauve souris

La journée "Grand Théâtre" aura lieu cette année le dimanche 22 juin. Monsieur Mignon a choisi de vous proposer la Chauve souris. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de votre secrétaire madame Laurent.

La Chauve souris (en allemand, Die Fledermaus) est une célèbre opérette viennoise de Johann Strauss fils, écrite en 1874. Elle est créée à Vienne (Theater an der Wien) le 5 avril 1874.

À la base du livret, une pièce autrichienne de 1851, La Prison (Das Gefängnis) adaptée par Henri Meilhac et Ludovic Halévy en 1872 sous le titre Le Réveillon. L'œuvre retourne à Vienne où l'histoire est transformée par Richard Genée et Karl Haffner. Strauss achève la partition en 42 jours.

Jouée à Paris, le 30 octobre 1877 dans une version remaniée, La Tzigane, elle ne séduit les parisiens dans sa version originale qu'en 1904.

1872 : Meilhac et Halévy présentent à Paris une amusante comédie, au palais Royal. Il s'agit du Réveillon, déjà traité paraît-il et en allemand par Roderich Benedix.

Les viennois étant très intéressés, Genée écrit un nouveau texte.

Johann Strauss fils, alors âgé de 49 ans en 1871, encouragé par sa femme Jetty et surtout Steiner le directeur du théâtre An Der Wien, se met au travail pour produire ce qui va devenir l'un des chefs d'œuvre lyriques.

Malheureusement en 1873 le climat n'est pas très favorable : la bourse viennoise vient de s'effondrer, entraînant d'innombrables catastrophes financières et une vague de suicides !

C'est donc le 5 avril 1874 que la première est donnée. Accueil très mitigé même si Strauss obtient un succès personnel. Il est alors écrit que cette œuvre est un simple pot-pourri de motifs de valses et de polkas.

La présentation de la Chauve Souris ne dure que 11 jours... Mais une reprise a lieu et dure jusqu'en juin.

Début juillet les berlinois découvrent l'ouvrage et lui font un extraordinaire triomphe. Peu à peu Hambourg puis Vienne s'enthousiasment.

À Paris, Meilhac et Halévy interdisent purement et simplement le livret ! C'est alors qu'Alfred Delacour et Victor Wilder écrivent un nouveau livret, qui n'a plus rien à voir avec l'original. Malheureusement aussi sans doute la musique elle-même est remaniée et devient plus dansante que chantante. Malgré la présence de Zulma Bouffar le succès est très éphémère.

L'Angleterre, la Russie, les États Scandinaves et même l'Amérique sont eux par contre séduits par Die Fledermaus.

Ce n'est que le 22 avril 1904 que les parisiens

font enfin connaissance avec la véritable Chauve souris grâce à Fernand Samuel, alors directeur du théâtre des variétés.

Un nouveau livret très proche de l'original est écrit par Paul Ferrier.

Il faut attendre 1933 pour une reprise dans la capitale lors de l'inauguration du théâtre Pigalle.

Ce n'est qu'en 1961 que les artistes de l'Opéra de Vienne se produisent enfin en France, à l'Alhambra (version originale).

La télévision française enregistre l'œuvre en studio et la diffuse en 1964.

En 1983, à l'Opéra de Paris est donnée une série de représentations en allemand.

La Chauve souris est un chef d'œuvre qui réunit des publics venus d'horizon très différents. On peut d'ailleurs s'étonner du peu de représentations en France.

L'argument : le notaire Duparquet, rentre d'un bal masqué au petit matin. Victime d'une farce de son ami Gaillardin, il est obligé de traverser la ville dans son déguisement de chauve-souris ! Il jure donc de se venger...

Bernard Broqua

Infos

Visite BA 118 - CEAM Mont de Marsan

Je viens de téléphoner au colonel Rouat de la BA 118-CEAM de Mont de Marsan. Tout se met en place pour nous accueillir le mercredi 9 avril. Je puis vous assurer que l'Armée de l'Air nous concocte une très bonne journée d'information et de découverte qu'il ne faudra pas manquer ! Il nous sera demandé à l'entrée de la base une carte d'identité en cours de validité. Nous prendrons le repas au mess des officiers. Dès l'entrée nous serons pris en charge par un bus militaire. Ceux qui viendront en voiture pourront laisser leur véhicule à l'entrée. Il y aura en principe un car depuis Dax.

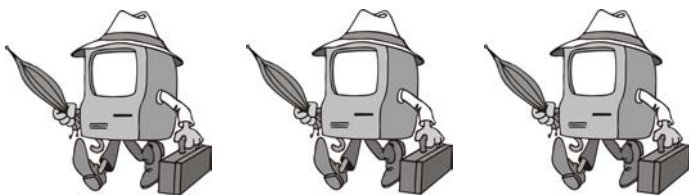
Conférence Viêt-Nam

Malheureusement la conférence sur le Viêt-Nam est annulée. Virgine, jeune femme de 40 ans, échappée du Viêt Nam à l'âge de 5 ans est partie six semaines dans son pays d'origine pour tenter de retrouver ses racines. À l'euphorie du retour qui laissait présager une belle conférence, succède la déception de n'avoir pu retrouver sa maman.

Nous regrettons de ne pouvoir assister à cette conférence, mais bien sûr nous comprenons.

Dans quelque temps peut-être, Virginie sera assez forte pour venir nous parler de son pays.

Bernard Broqua



Le format pdf (Pour format de document portable) a été mis au point par la société Adobe. C'est un format d'échange de fichiers extrêmement pratique et pratiquement le seul qui assure :

- que tout le monde peut lire le document, sans avoir à posséder le logiciel qui a servi à le créer,
- que la mise en page sera conservée, quelle que soit la complexité, avec toutes les images vectorielles ou bitmap, les textes avec leur typographie, même si les polices initiales ne sont pas présentes sur l'ordinateur,
- que le document s'imprimera tel qu'à l'écran (Wysiwyg : what you see, what you get : tel que vous le voyez, tel vous l'obtiendrez à l'impression),
- que le document complet (avec toutes ses pages de textes, les images, la mise en page) sera contenu dans un seul fichier,
- que le document sera lisible et imprimable sur n'importe quel ordinateur ou système d'exploitation (Windows, Macintosh, Unix...).

Pratiquement aucun autre format de fichier ne permet cela.

Attention le format pdf n'est pas conçu pour être modifié, édité ou retravaillé.

La société Adobe distribue gratuitement le logiciel Acrobat Reader qui permet de lire les fichiers en pdf. Vous pouvez télécharger ce logiciel gratuitement sur de nombreux sites. Il suffit de chercher grâce à Google par exemple : "télécharger Adobe Reader".

Mais comment éditer des fichiers en pdf ?
Plusieurs solutions existent, payantes ou gratuites.

Vous pouvez acheter Adobe Acrobat : cher et peu utile pour un non professionnel. Il vous permettra non seulement d'éditer un fichier en pdf, mais également d'en modifier un existant (sauf s'il est verrouillé par son créateur).

D'autres solutions existent mais elles vous permettront seulement de créer un pdf, en aucun cas vous ne pourrez modifier un fichier existant.

Si vous possédez la dernière version de Microsoft Office, vous avez dû découvrir avec un plaisir évident qu'enfin vous pouvez directement éditer vos fichiers en pdf depuis vos fichiers sources de Word ou Excel par exemple.

Pour les autres versions de Microsoft Office il vous faut un petit logiciel à télécharger gratuitement qui fera

ce transfert sans problème. Vous pouvez par exemple télécharger "pdfcreator".

Si vous utilisez les logiciels sous licence libre : par exemple la suite Open Office que je vous recommande vivement, (À quoi bon acheter un logiciel de traitement de texte, un tableur, etc., puisque vous pouvez télécharger et utiliser gratuitement des logiciels tout aussi performants ?), vous n'avez besoin d'aucun logiciel supplémentaire. Dans leur configuration de base, ces logiciels vous proposent d'exporter vos fichiers (traitement de texte ou tableur par exemple) au format pdf.

Que faut-il sur votre ordinateur ?

- Un système d'exploitation : Windows en général, payant, ou pour les plus férus, mais qui n'ont pas besoin de cette rubrique, Linux.

- Un traitement de texte, un tableur, un logiciel de présentation de diapositives, une base de données, un logiciel de dessin : tout cela est contenu dans la suite gratuite Open Office.

- Vous voulez faire du dessin, travailler des photographies, il vous faut alors deux logiciels, un vectoriel et un bitmap, téléchargez Gimp et Inkscape.

Vous serez aussi bien équipé qu'un professionnel et parfaitement en règle. Vous n'avez rien piraté et vous n'avez rien payé. Il ne reste plus qu'à laisser s'exprimer votre talent !

Il vous faut aussi communiquer, optez pour "surfer" sur Internet pour Mozilla Firefox, entièrement gratuit et très performant. Pour votre messagerie utilisez Thunderbird.

Pour vous protéger efficacement des virus et des pirates installez sur votre ordinateur Avast et Zone Alarm.

Voilà un ordinateur bien rempli qui vous rendra de très bons services, le tout pour une dépense unique, celle du matériel. De plus vous êtes parfaitement en règle avec la loi !

Bonne informatique à vous tous, et quel que soit votre besoin, n'oubliez pas que vous pouvez télécharger gratuitement et sans aucune tricherie le logiciel adéquat sur Internet !

Bernard Broqua



1808 - 2008



Bicentenaire des Palmes Académiques

Ordre des Palmes Académiques

*Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques*



Seuir et partager.

École buissonnière de Charles Cros

Ma pensée est une églantine
Éclore trop tôt en avril,
Moqueuse au moucheron subtil
Ma pensée est une églantine ;
Si parfois tremble son pistil
Sa corolle s'ouvre mutine.
Ma pensée est une églantine
Éclore trop tôt en avril.

Ma pensée est comme un chardon
Piquant sous les fleurs violettes,
Un peu rude au doux abandon
Ma pensée est comme un chardon ;
Tu viens le visiter, bourdon ?
Ma fleur plaît à beaucoup de bêtes.
Ma pensée est comme un chardon
Piquant sous les fleurs violettes.

Ma pensée est un perce-neige
Qui pousse et rit malgré le froid
Sans souci d'heure ni d'endroit
Ma pensée est un perce-neige.
Si son terrain est bien étroit
La feuille morte le protège,
Ma pensée est un perce-neige
Qui pousse et rit malgré le froid.

Charles CROS

Ma pensée est une insensée
Qui s'égare dans les roseaux
Aux chants des eaux et des oiseaux,
Ma pensée est une insensée.
Les roseaux font de verts réseaux,
Lotus sans tige sur les eaux
Ma pensée est une insensée
Qui s'égare dans les roseaux.

Ma pensée est l'âcre poison
Qu'on boit à la dernière fête
Couleur, parfum et trahison,
Ma pensée est l'âcre poison,
Fleur frêle, pourprée et coquette
Qu'on trouve à l'arrière-saison
Ma pensée est l'âcre poison
Qu'on boit à la dernière fête.

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau.

Il n'y a bête ni oiseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
" Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie. "

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Goutte d'argent d'orfèvrerie ;
Chacun s'habille de nouveau :
Le temps a laissé son manteau.

Charles d'Orléans (1394 - 1465)